

Cote du document: EB 2020/130/R.22/Add.1
Point de l'ordre du jour: 8 f) i) a)
Date: 4 septembre 2020
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

République du Kenya

Projet relatif à la commercialisation des produits de l'élevage au Kenya

Additif

Conseil d'administration — Cent trentième session
Rome, 8-11 septembre 2020

Pour: **Approbation**

Projet relatif à la commercialisation des produits de l'élevage au Kenya

Additif

L'attention du Conseil d'administration est appelée sur les ajouts et modifications ci-après apportés au rapport du Président sur le Projet relatif à la commercialisation des produits de l'élevage au Kenya (EB 2020/130/R.22). Pour plus de clarté, les modifications apparaissent en caractères gras et le texte barré correspond aux suppressions.

Page iii, la carte de la zone du projet est remplacée comme suit:



Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.



IFAD Source: FIDA; 05/05/2020

Page iv, le résumé du financement est remplacé par le tableau ci-après:

Institution initiatrice:	FIDA
Emprunteur/bénéficiaire:	Gouvernement kényan
Organisme d'exécution:	Ministère de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et des coopératives
Coût total du projet:	<u>78,91 millions d'EUR</u>
Montant du prêt du FIDA:	<u>23,105 millions d'EUR</u>
Conditions du prêt du FIDA:	Mixtes: le prêt est octroyé dans le cadre de la modalité d'introduction progressive. Accordé à des conditions mixtes, il sera assorti d'un délai de remboursement de 25 ans et d'un différé d'amortissement de 5 ans. Une commission de service et un taux d'intérêt fixe sont exigibles chaque semestre sur le montant du principal décaissé par le Fonds et non encore remboursé par l'emprunteur.
Montant du prêt du FIDA:	<u>23,105 millions d'EUR</u>
Conditions du prêt du FIDA:	Particulièrement favorables (aussi appelées particulièrement concessionnelles): le prêt particulièrement concessionnel accordé dans le cadre de la modalité d'introduction/de suppression progressives sera assorti d'une échéance de 40 ans et d'un différé d'amortissement de 10 ans. Une commission de service est exigible chaque semestre sur le montant du principal décaissé par le Fonds et non encore remboursé par l'emprunteur. Aucun intérêt n'est perçu sur le prêt.
Cofinanceur:	Heifer International
Montant du cofinancement:	<u>2,86 millions d'EUR</u>
Conditions du cofinancement:	Contribution en nature
Cofinanceurs:	Institutions financières participantes
Montant du cofinancement:	<u>3,84 millions d'EUR</u>
Conditions du cofinancement:	Prêt
Contribution de l'emprunteur/du bénéficiaire:	<u>16,01 millions d'EUR</u>
Contribution des bénéficiaires:	<u>9,99 millions d'EUR</u>
Montant du financement du FIDA (action climatique):	<u>19,3 millions d'EUR</u> du financement total du FIDA

Institution coopérante: FIDA

Page 2, paragraphe 9

La deuxième phrase est modifiée comme suit:

“Des mesures concertées seront prises pour assurer la préparation à l’exécution, en partie avec une avance au démarrage un appui du dispositif pour un démarrage plus rapide de l’exécution des projets.”

Page 2, paragraphe 13

La première phrase est modifiée comme suit:

“Le projet devrait profiter directement ~~et indirectement~~ à 110 000 ménages (soit 495 000 personnes), dont 54% de femmes et 30% de jeunes.”

Page 3, paragraphe 14

La deuxième phrase est modifiée comme suit:

“Conformément aux recommandations issues de l’évaluation de la stratégie et du programme de pays, les zones cibles du projet comprendront deux comtés semi-arides (Elgeyo Marakwet et Baringo), et deux comtés arides (Marsabit et Samburu) et six autres comtés (Busia, Siaya, Kakamega, Bungoma, Trans Nozia et Nakuru).”

Page 3, le paragraphe 19 est modifié comme suit:

“Composante 2: appui au développement des marchés de produits animaux. Cette composante couvrira les aspects suivants: i) infrastructures de marché et développement des capacités; ii) développement de filières inclusives; et iii) développement de systèmes de gestion des filières. Des dons de contrepartie seront fournis aux petits producteurs commerciaux et aux jeunes qui innovent; des coupons électroniques et ii) ~~mise en place de forums d’investisseurs encourageant la participation et les investissements du secteur privé; iii) développement de filières inclusives; iv) fourniture de coupons électroniques et de dons de contrepartie aux petits producteurs commerciaux, lancement de start-up novatrices par des jeunes, formations dans le cadre d’échanges entre pairs et selon la méthode des itinéraires d’apprentissage; offre de formations aux jeunes commerçants et transporteurs; mise en place d’un tableau de bord relatif au financement participatif à l’intention des entrepreneurs. En outre, une application de commercialisation en ligne seront mis au point pour fournir des informations sur les prix en temps réel et faciliter l’achat et la vente des intrants essentiels pour l’élevage.~~”

Page 3, le paragraphe 20 est modifié comme suit:

“Composante 3: Gestion et coordination du projet. Cette composante i) appuiera l’établissement d’un appui stratégique et institutionnel au Gouvernement national; et ii) ~~d’un cadre stratégique favorable au secteur de l’élevage et la formulation d’un plan cadre de développement de l’élevage. La composante couvrira également les coûts supplémentaires liés à la gestion et à la coordination du projet, notamment la gestion des savoirs et le suivi-évaluation (S&E).~~”

Page 4, paragraphe 23

La dernière phrase est modifiée comme suit:

"Heifer International s'est engagé à fournir un appui technique et financier au projet et signera un accord de don avec le Gouvernement, dans lequel seront précisées la nature et la mesure de leur contribution."

Page 5, le paragraphe 26 est modifié comme suit:

"Le coût total du projet, y compris les provisions pour aléas d'exécution et aléas financiers, est estimé à ~~93,5~~ 78,91 millions d'~~USD~~ d'EUR pour les six années de la période d'exécution. La répartition des coûts du projet par composante est résumée dans le tableau 1."

À la page 6, le tableau 1 est remplacé par le tableau ci-après:

Tableau 1
Coûts du projet par composante et sous-composante, et par source de financement
(en milliers d'EUR)

Composante/ sous-composante	Prêt du FIDA		Gouvernement		Gouvernement (contributions en nature)		Gouvernement (contributions monétaires)		Bénéficiaires (contributions en nature)		Bénéficiaires (contributions monétaires)		Institutions financières participantes		Heifer International		Total	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
A. Amélioration du caractère climatorationnel de la production du petit élevage																		
1. Intégration des ménages vulnérables dans les filières	10 129	45,9	3 245	14,7	2 662	12,1	-	-	1 465	6,6	-	-	1 688	7,7	2 858	13,0	2 2048	27,9
2. Systèmes de production climatorésilients	14 906	60,6	3 930	16,0	902	3,7	-	-	4 584	18,6	290	1,2	-	-	-	-	2 4612	31,2
Sous-total A	25 035	53,7	7 175	15,4	3 565	7,6	-	-	6 049	13,0	290	0,6	1 688	3,6	2 858	6,1	4 6661	59,1
B. Appui au développement des marchés de produits animaux																		
1. Infrastructures de marché et développement des capacités	2 393	67,5	522	14,7	494	13,9	-	-	134	3,8	-	-	-	-	-	-	3 543	4,5
2. Établissement de filières inclusives	8 132	53,1	1 503	9,8	-	-	-	-	1 633	10,7	1 893	12,4	2 152	14,1	-	-	15 313	19,4
3. Systèmes d'information de gestion des filières	558	84,0	106	16,0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	664	0,8
Sous-total B	11 082	56,8	2 131	10,9	494	2,5	-	-	1 767	9,1	1 893	9,7	2 152	11,0	-	-	19 520	24,7
C. Gestion et coordination du projet																		
1. Appui en faveur du Gouvernement (institutions publiques et élaboration des politiques)	783	84,0	149	16,0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	931	1,2
2 Unité de gestion et de coordination du projet	9 310	78,9	1 162	9,8	99	0,8	1 235	10,5	-	-	-	-	-	-	-	-	11 805	15,0
Sous-total C	10 093	79	1 310	10	99	1	1 235	10	-	-	-	-	-	-	-	-	12 737	16
Coût total du projet	46 210	58,6	10 617	13,5	4 157	5,3	1 235	1,6	7 816	9,9	2 183	2,8	3 840	4,9	2 858	3,6	78 917	100,0

Page 7, paragraphe 27

Le paragraphe 27 est modifié comme suit:

“Le plan de financement s’établit comme suit: i) des prêts du FIDA d’un montant total de ~~54,8~~ 46,21 millions ~~d’USD~~ d’EUR (58,6% du coût total), dont ~~22,9~~ 19,3 millions ~~d’USD~~ d’EUR (42% du financement total du FIDA) sont alloués à l’action climatique; ii) une contribution du Gouvernement d’un montant de ~~19~~ 16,01 millions ~~d’USD~~ d’EUR (20,3% du coût total), dont ~~12,6~~ 10,6 millions ~~d’USD~~ d’EUR (13,5%) correspondent aux droits et taxes, ~~1,5~~ 1,2 million ~~d’USD~~ d’EUR (1,6%) à une contribution monétaire et ~~4,9~~ 4,2 millions ~~d’USD~~ d’EUR (~~5,2~~ 5,3%) à des contributions en nature; iii) une contribution des bénéficiaires d’un montant de ~~11,8~~ 9,99 millions ~~d’USD~~ d’EUR (12,7%), dont ~~9,3~~ 7,81 millions ~~d’USD~~ d’EUR (9,9%) correspondent à des contributions en nature et ~~2,6~~ 2,18 millions ~~d’USD~~ d’EUR (2,8%) à une contribution monétaire; iv) une contribution de Heifer International d’un montant de ~~3,4~~ 2,86 millions ~~d’USD~~ d’EUR (3,6%); v) une contribution des institutions financières participantes d’un montant de ~~4,6~~ 3,84 millions ~~d’USD~~ d’EUR (4,9~~8~~ %).”

À la page 8, le tableau 2 est remplacé par le tableau ci-après:

Tableau 2
Coût du projet par catégorie de dépenses et par source de financement
(en milliers d’EUR)

Catégorie de dépense	Prêt du FIDA		Gouvernement		Gouvernement (contributions en nature)		Gouvernement (contributions monétaires)		Bénéficiaires (contributions en nature)		Bénéficiaires (contributions monétaires)		Institutions financières participantes		Heifer International		Total		
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	
I. Dépenses d’investissement																			
A. Travaux de génie civil	10 757	58,9	2 916	16,0	764	4,2	-	-	3 824	20,9	-	-	-	-	-	-	18 261	23,1	
B. Matériel, biens et véhicules	4 691	58,5	1 280	16,0	450	5,6	-	-	874	10,9	290	3,6	-	-	434	5,4	8 019	10,2	
C. Assistance technique	13 555	63,6	3 228	15,1	2 845	13,3	-	-	114	0,5	-	-	-	-	1 571	7,4	21 313	27,0	
D. Dons et subventions	8 445	58,4	2 166	15,0	-	-	-	-	3 004	20,8	-	-	-	-	854	5,9	14 470	18,3	
E. Lignes de crédit	1 853	23,4	321	4,1	-	-	-	-	-	-	1 893	23,9	3 840	48,6	-	-	7 906	10,0	
Total dépenses d’investissement	39 302	56,2	9 911	14,2	4 058	5,8	-	-	7 816	11,2	2 183	3,1	3 840	5,5	2 858	4,1	69 969	88,7	
II. Dépenses récurrentes																			
A. Salaires et indemnités	3 197	72,1	-	-	-	-	1 235	27,9	-	-	-	-	-	-	-	-	4 432	5,6	
B. Dépenses de fonctionnement	3 712	82,2	705	15,6	99	2,2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4 516	5,7	
Total des charges récurrentes	6 909	77,2	705	7,9	99	1,1	1 235	13,8	-	-	-	-	-	-	-	-	8 948	11,3	
Coût total du projet	46 210	58,6	10 617	13,5	4 157	5,3	1 235	1,6	7 816	9,9	2 183	2,8	3 840	4,9	2 858	3,6	78 917	100	

À la page 8, le tableau 3 est remplacé par le tableau ci-après:

Tableau 3
Coût du projet par composante et sous-composante et par année
(en milliers d'EUR)

Composante/sous-composante	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Total
A. Amélioration du caractère climatorationnel de la production de petit élevage							
1. Intégration des ménages vulnérables dans les filières	2 672	4 856	4 462	4 841	3 921	1 297	22 048
2. Systèmes de production climatorésilients	1 459	5 790	7 904	6 313	3 146	-	24 612
Sous-total - amélioration du caractère climatorationnel de la production de petit élevage	4 131	10 646	12 367	11 154	7 067	1 297	46 661
B. Appui au développement des marchés de produits animaux							
1. Infrastructures de marché et développement des capacités	118	933	1 575	826	46	46	3 543
2. Établissement de filières inclusives	-	1 543	4 803	5 134	3 061	772	15 313
3. Systèmes d'information de gestion des filières	32	262	200	170	-	-	664
Sous- total - appui au développement des marchés de produits animaux	150	2 737	6 579	6 130	3 106	817	19 520
C. Gestion et coordination du projet							
1. Appui en faveur du Gouvernement (institutions publiques et élaboration des politiques)	931	-	-	-	-	-	931
2. Unité de gestion et de coordination du projet	2 975	1 447	2 056	1 537	1 568	2 223	11 805
Sous-total - gestion et coordination du projet	3 907	1 447	2 056	1 537	1 568	2 223	12 737
Coût total du projet	8 187	14 830	21 001	18 820	11 741	4 337	78 917

Page 9, paragraphe 29

La deuxième phrase est modifiée comme suit:

"La valeur actuelle nette du projet est positive (77,1 millions d'EUR [91,3 millions d'USD]; 10,1 milliards de KES)."

Page 12, paragraphe 40

La première phrase est modifiée comme suit:

"Les audits externes seront assurés par le Bureau du Vérificateur général du Kenya, comme c'est déjà le cas pour le portefeuille existant."

Page 13, le paragraphe 46 est modifié comme suit:

"Les enseignements importants tirés des projets d'investissement financés par le FIDA ou d'autres partenaires du développement ont trait au démarrage tardif de la mise en œuvre, qui résulte souvent des retards observés dans les domaines suivants: recrutement et mise en place de l'UGCP, achat et installation du logiciel de gestion financière souhaité et réalisation des autres conditions de décaissement. ~~C'est pourquoi, en vue de lancer les principales activités de démarrage au cours des six premiers mois du projet, le projet s'appuiera sur le dispositif pour un démarrage plus rapide de l'exécution des projets.~~ Une avance de démarrage d'un montant de ~~500 000 USD~~ 400 000 EUR est proposée pour financer: le recrutement du personnel de l'UGCP et l'établissement des bureaux de l'unité; l'achat du logiciel de gestion financière; les activités initiales liées à l'enquête de référence; les salaires des principaux membres du personnel de l'UGCP; les coûts de fonctionnement du

démarrage, notamment les frais de déplacement du personnel de l'UGCP; la mise en place des systèmes de S&E et les formations en la matière."

Page 13, paragraphe 47

La première phrase est modifiée comme suit:

"Supervision. Le FIDA et le Gouvernement (représenté par le Trésor national et ~~son~~ le bureau de la planification et le Secrétariat d'État à l'élevage) assureront conjointement la supervision annuelle du projet et déploieront des missions plus brèves de suivi et d'appui à l'exécution."

Page 14, paragraphe 53

La recommandation est modifiée comme suit:

"Je recommande au Conseil d'administration d'approuver le financement proposé de deux prêts d'un montant total de ~~cinquante-quatre millions huit cent mille dollars des États-Unis (54 800 000 USD)~~ quarante-six millions deux cent dix mille cent euros (46 210 100 EUR) en adoptant les résolutions suivantes:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République du Kenya un prêt à des conditions mixtes d'un montant de ~~vingt-sept millions quatre cent mille dollars des États-Unis (27 400 000 USD)~~ vingt-trois millions cent cinq mille euros (23 105 000 EUR), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République du Kenya un deuxième prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant de ~~vingt-sept millions quatre cent mille dollars des États-Unis (27 400 000 USD)~~ vingt-trois millions cent cinq mille euros (23 105 000 EUR), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

* Le rapport du Président tel que révisé comprend une nouvelle version de l'appendice III.